

tations de leur époque à eux. Ils étaient constamment sur la brèche pour améliorer une constitution boîteuse, tout absorbés par la conquête de ces droits qui ont inspiré à M. l'abbé Groulx ses conférences si documentées, si émues aussi, de 1915-16 et 1916-17. Contraints de revendiquer sans cesse les titres de leur race à la vie, obligés en même temps d'empêcher que cette race ne recourût aux armes pour en obtenir la reconnaissance, ces hommes ne pouvaient pas, même matériellement, s'asseoir dans un cabinet pour relater leurs prouesses et celles de leurs prédécesseurs. A qui leur aurait demandé ce qu'ils avaient composé d'histoire ils auraient pu répondre : " L'histoire, je ne l'ai pas écrite, je l'ai faite ! " ou retorquer comme Sieyès : " Pendant ce temps, j'ai vécu ! " ¹³

Ils ont accompli davantage. Les hommes doués du don de la parole imposaient, dans nos parlements, le respect des principes constitutionnels. Les hommes d'étude, eux, recueillaient les matériaux de l'histoire future. Indigestes ou non, leurs compilations allaient être l'arsenal où se muniraient leurs successeurs moins pressés. L'arsenal, ce fut entre autres la *Saberdache* de Jacques Viger. Archiviste patient, le premier maire de Montréal entassa, sous cette couverture au titre guerrier, les lettres, les rapports, les plans, les documents. Ses héritiers n'eurent qu'à plonger la main dans ce sac pour en tirer des trésors de renseignements. ¹⁴ Le polygraphe Bibaud l'ancien ne s'en fit pas faute. Ses diverses revues, ses *Magasins* ou ses *Encyclopédies*, ses papiers-journaux regorgèrent des munitions accumulées par son laborieux contemporain. ¹⁵ Aujourd'hui encore, quiconque veut traiter avec exactitude

¹³ M. Chapais : *Discours sur la loi de l'Instruction publique*, 1898, pp. 9-10.

¹⁴ Abbé Roy : *Nouveaux essais sur la littérature canadienne-française*.

¹⁵ *Id.* : *Nos origines littéraires*. dernier article.